

Appel syndical international pour un investissement responsable des caisses de retraite intégrant le risque fiscal

Initiative coordonnée par
la Confédération Syndicale
Internationale
et par la Commission
Syndicale Consultative
auprès de l'OCDE
www.ituc-csi.org
www.tuac.org



ITUC CSI IGB



La capacité des caisses de retraite à générer des rendements durables à long terme est conditionnée à l'existence d'une économie saine, elle-même soutenue par une fiscalité équitable. Les impôts financent des services essentiels qui permettent aux collectivités, aux entreprises et à l'investissement de prospérer. Les pratiques visant à augmenter les rendements à court terme par l'optimisation fiscale agressive sapent l'économie en général et l'investissement en particulier. Elles affaiblissent les perspectives de rendement à long terme. Elles mettent en péril les revenus des salariés et la sécurité de leur retraite. En outre, l'optimisation fiscale par les entreprises et les investisseurs porte atteinte aux recettes publiques et à la capacité des gouvernements à suffisamment financer les retraites dans le secteur public. En fin de compte, ce sont les citoyens ordinaires, y compris les membres des caisses de retraite, qui en paient le prix fort.

Pour des pratiques fiscales responsables

Bien que la responsabilité d'agir contre l'évasion fiscale et l'optimisation fiscale agressive incombe avant tout aux gouvernements et aux législateurs, compte tenu de son influence et de sa portée mondiale le secteur des caisses de retraite est un forum approprié pour promouvoir les pratiques et les politiques fiscales responsables. Les caisses de retraite – qui sont les garants du capital des travailleurs – doivent traiter cette question et intégrer le risque fiscal comme élément essentiel des politiques d'investissement responsable.

Au niveau international, les gouvernements des pays du G20 ont approuvé le Plan d'action de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (acronyme en anglais 'BEPS'). Ce plan d'action comprend 15 mesures concrètes d'ici fin-2015 pour réformer les règles fiscales nationales et internationales et ainsi s'assurer que l'impôt est bien aligné sur les activités économiques et la création de valeur. Le Plan d'action BEPS fait l'objet d'une résistance farouche des milieux d'affaires et des grandes entreprises multinationales. Il est important que les caisses de retraite et les autres détenteurs d'actifs de long terme marquent leur différence et élèvent leur voix pour soutenir, et non affaiblir cet agenda international sur la fiscalité.

Les organisations syndicales signataires, dont des fédérations et confédérations nationales et des organisations syndicales internationales, appellent les grandes caisses de retraite dont celles couvrant les plans sectoriels et des plans multi-employeurs à :

- Lancer un processus d'évaluation interne du portefeuille d'investissement existant portant sur les pratiques fiscales afin de :
 - mesurer l'étendue des pratiques fiscales inappropriées (utilisation de juridictions opaques ou de paradis fiscaux, manipulation des prix de transfert et de financement intra-groupes, etc.), et
 - analyser les risques juridiques et de réputation liés à ces pratiques, leur impact sur l'assiette de l'impôt et sur les rendements à long terme et, dans la mesure du possible, prendre des mesures pour y mettre fin.
- Intégrer la fiscalité responsable dans les processus de diligence raisonnable et d'évaluation pour tout nouveau mandat de placement et demander aux gestionnaires d'actifs qu'ils rendent compte des pratiques fiscales.
- En tant qu'actionnaires, dialoguer avec des entreprises pertinentes pour une divulgation volontaire de leurs paiements d'impôts, y compris la distribution pays-par-pays des revenus, des impôts et taxes et de filiales dans des juridictions opaques.
- Faire état de leur démarche en matière de fiscalité responsable et rendre compte annuellement sur les mesures prises pour remédier ou atténuer les pratiques fiscales inappropriées.

Prendre position en faveur d'une réforme d'ampleur mondiale pour une transparence publique du paiement des impôts par les entreprises et dialoguer avec les autres investisseurs pour une approche responsable de la fiscalité qui respecte l'esprit de la loi et du code des impôts tel que prévu par le plan d'action BEPS de l'OCDE et du G20.

Les caisses de retraite ayant un nombre d'adhérents et des actifs sous gestion limités et, en conséquence, des ressources propres limitées, devraient tenir compte de ce qui précède, demander à leurs gestionnaires d'actifs de rendre compte sur les pratiques fiscales et participer à des initiatives collectives là où cela s'avère pertinent.

Si elles n'intègrent pas le risque fiscal dans leur politiques d'investissement, les caisses de retraite peuvent s'exposer à d'inutiles risques réglementaires, financiers et d'ordre réputationnel. L'optimisation fiscale agressive des entreprises peut réduire les flux de trésorerie futurs dans la mesure où elle engendre un passif fiscal éventuel, elle mine la rentabilité à long terme et elle affecte significativement la confiance des investisseurs. Si les administrateurs de caisses de retraite ne prennent pas des mesures raisonnables pour prévenir l'optimisation fiscale agressive, ils peuvent en être tenus responsables si ces pratiques menacent l'équilibre financier de la caisse ou aboutissent à des coûts inutiles pour la caisse de retraite et pour ses membres.

Création d'un Groupe de travail sur la fiscalité et l'investissement responsable

Nous appelons les administrateurs de caisses de retraite nommés par les syndicats, et autres responsables en charge de la gestion des placements des salariés, à collaborer avec le Comité syndical international sur le capital des travailleurs pour mettre en place un groupe de travail sur la fiscalité dans les trois prochains mois afin de mesurer l'ampleur et l'impact de l'optimisation fiscale agressive sur les rendements à long terme bénéficiant aux membres des caisses de retraite. Nous appelons les caisses de retraite et les investisseurs responsables à intégrer l'équité fiscale dans leurs politiques d'investissement responsable et à collaborer ensemble en ce sens.

SIGNATAIRES (À LA DATE DU 10 NOVEMBRE 2014)

Confédérations syndicales nationales

AUSTRALIE

- Australian Council of Trade Unions (ACTU)

BELGIQUE

- Algemeen Christelijk Vakverbond – Confédération des Syndicats Chrétiens (ACV-CSC)
- Fédération Générale du Travail de Belgique – Algemeen Belgisch Vakverbond (FGTB - ABVV)

BRÉZIL

- Força Sindical

CANADA

- Canadian Labour Congress / Congrès du Travail du Canada (CLC / CTC),
- Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Ceskomoravska konfederace odborovych svazu (CMKOS)

FINLANDE

- Suomen Ammattiliittojen Keskusjärjestö (SAK)

FRANCE

- Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)

ALLEMAGNE

- Deutscher Gewerkschaftsbund Bundesvorstand (DGB)

INDONÉSIE

- Konfederasi Serikat Pekerja Indonesia (KSPI)

IRELANDE

- Irish Congress of Trade Unions (ICTU)

JAPON

- Japanese Trade Union Confederation (RENGO)

PAYS-BAS

- Federatie Nederlandse Vakbeweging (FNV)

NOUVELLE-ZÉLANDE

- New Zealand Council of Trade Union (NZCTU)

NORVÈGE

- Yrkesorganisasjonenes Sentralforbund (YS)

PORTUGAL

- União Geral de Trabalhadores (UGT)

AFRIQUE DU SUD

- Federation of Unions of South Africa (FEDUSA)

ESPAGNE

- Confederación Sindical de Comisiones Obreras (CCOO)

SUÈDE

- Landsorganisationen i Sverige (LO-S)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO)

Fédérations syndicales nationales

AUSTRALIE

- Australian Manufacturing Workers Union (AMWU)
- Construction Forestry Mining & Energy Union (CFMEU)
- Maritime Union of Australia (MUA)
- United Voice

CANADA

- Canadian Postmasters and Assistants Association (CPAA-ACMPA)
- Canadian Union of Postal Workers / Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes (CUPW / STTP)
- National Union of Public and General Employees (NUPGE)

NOUVELLE ZÉLANDE

- New Zealand Educational Institute (NZEI)

ROYAUME-UNI

- Broadcasting, Entertainment, Cinematograph and Theatre Union (BECTU)
- General Federation of Trade Unions (GFTU)
- Musicians' Union
- Transport Salaried Staffs' Association (TSSA)
- UNITE

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- American Federation of State, County and Municipal Employees (AFCSME)
- American Federation of Teachers (AFT)
- International Brotherhood of Teamsters
- Service Employees International Union (SEIU)
- UNITE HERE

Organisations syndicales internationales:

- International Trade Union Confederation (ITUC)
- International Transport Workers' Federation (ITF)
- International Union of Food workers (IUF)
- Public Services International (PSI)
- Trade Union Advisory Committee to the OECD (TUAC)
- UNI Global Union